

DEMANDE D'HEBERGEMENT ACADEMIQUE

A retourner complétée et signée à l'adresse suivante

Rectorat de l'académie d'Amiens
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique - DSIN
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Année scolaire : cette demande concerne un blog / un site d'établissement

Nom de l'établissement ou de l'école :

Adresse postale.....

Commune.....

Adresse électronique.....

Numéro du répertoire national (RNE).....

La signature de cette demande vaut engagement de toutes les parties à respecter les termes de la charte d'hébergement académique. (Cf. la charte d'hébergement académique <http://www.ac-amiens.fr/988-chartes-et-demandes-internet.html>). Nous vous invitons à procéder chaque année et avant la fin du mois de septembre à une nouvelle demande d'hébergement. En effet, votre demande vous engage personnellement et ne saurait engager un éventuel successeur. De plus, pour chaque changement de responsable technique, une nouvelle demande devra être faite afin de porter cette personne à la connaissance du rectorat. Sans respect des délais mentionnés, l'espace pourrait être désactivé dans l'attente d'une mise en conformité avec la charte d'hébergement.

<p>LE DIRECTEUR DE LA PUBLICATION *</p> <p><i>précédé de la mention « lu et approuvé »</i></p> <p>Nom et prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p style="text-align: center;">SIGNATURE ET TAMPON</p>	<p>LE RESPONSABLE TECHNIQUE DU SITE</p> <p><i>précédé de la mention « lu et approuvé »</i></p> <p>Nom et prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Courriel académique :</p> <p style="text-align: center;">SIGNATURE</p>
<p>POUR LES SITES D'ECOLE</p> <p style="text-align: center;">Visa de l'IEN</p> <p>Nom et prénom :</p> <p>Circonscription :</p> <p style="text-align: center;">SIGNATURE ET TAMPON</p>	<p>POUR LES SITES DE CIRCONSCRIPTION</p> <p style="text-align: center;">Avis de l'IA-DASEN</p> <p style="text-align: center;">SIGNATURE ET TAMPON</p>

*chef d'établissement ou directeur d'école